



**CONSEIL D'ADMINISTRATION
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

Séance du 20 mai 2026

Convocation en date du 11 mai 2026
Nombre d'Administrateurs en exercice : 13

Délibération n°2026.17

OBJET - Election du vice-président du CCAS

Présents :

Jean-François DEBAT, Nadia OULED-SALEM, Mandy PERRET MEDEVIELLE, Thierry ABERT, Morgane CROZET, Denise DUMONTET, Raphaël DURET, Didier DUSSART, Yvonne GAHWA, Charline LIOTIER, Brigitte VISO.

Excusés :

Jérôme BUISSON, Mélanie VALETTE

Secrétaire de séance : Karine THEVENARD

Rapporteur : Jean-François DEBAT

EXPOSE

Rappel du contexte ou de l'existant et références

Vu l'article L.123-6 du Code de l'Action Sociale et des Familles disposant que «dès qu'il est constitué, le Conseil d'administration élit en son sein un vice-président».

Monsieur le président du CCAS propose de procéder à l'élection du vice-président et invite les membres présents du Conseil d'administration à faire acte de candidature.

Candidature(s) recueillie(s) :

- Nadia OULED SALEM

Conformément à l'article R.123-18 du Code de l'Action Sociale et des Familles, la désignation du vice-président est faite à bulletins secrets.

Les résultats du vote sont les suivants :

Nombre de bulletins exprimés : 11

- Pour : 11
- Contre : 0
- Blanc : 0

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

A L'UNANIMITE des votants (11voix)

DESIGNE Nadia OULED SALEM, vice-présidente du Conseil d'administration du CCAS.

Le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication.